



Mairie de Marseille

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE**

DIRECTION DES RÉGIES

Acte d'engagement

**Fourniture et livraison de peintures et revêtements
nécessaires à la direction des régies et aux services
municipaux de la ville de Marseille - 3 Lots.**

Numéro de la consultation : 2023_2864

Procédure de passation : Procédure adaptée

Date de notification :

Numéro du marché :

SOMMAIRE

<u>Article 1 -INFORMATIONS ADMINISTRATIVES.....</u>	<u>3</u>
<u>1.1Marché.....</u>	<u>3</u>
<u>1.2Pouvoir adjudicateur.....</u>	<u>3</u>
<u>1.3Informations comptables et financières.....</u>	<u>3</u>
<u>Article 2 -CONTRACTANT(S).....</u>	<u>4</u>
<u>2.1Identification.....</u>	<u>4</u>
<u>2.2Compte à créditer.....</u>	<u>6</u>
<u>Article 3 -OBJET.....</u>	<u>7</u>
<u>Article 4 -MONTANT ET PRIX DU MARCHE.....</u>	<u>7</u>
<u>4.1Forme du prix.....</u>	<u>7</u>
<u>4.2Montant.....</u>	<u>7</u>
<u>4.3Sous-traitance.....</u>	<u>8</u>
<u>Article 5 -AVANCE.....</u>	<u>9</u>
<u>Article 6 -DUREE.....</u>	<u>9</u>
<u>Article 7 -DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.....</u>	<u>9</u>
<u>Article 8 -ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT.....</u>	<u>9</u>
<u>Article 9 -SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....</u>	<u>10</u>
<u>Article 10 -NOTIFICATION DU MARCHE.....</u>	<u>10</u>
<u>Article 11 -EXEMPLAIRE UNIQUE - NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCE.....</u>	<u>11</u>

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Marché

La présente consultation a pour objet la fourniture et livraison de peintures et revêtements nécessaires à la direction des régies et aux services municipaux de la ville de Marseille - 3 Lots.

La procédure de passation est la suivante :

MAPA OUVERT AVEC BOAMP - selon les articles suivants : articles L2123-1, R2123-1-1°, R2123-4 du Code de la commande publique. Selon les dispositions de l'article R2123-5 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier.

Le marché est alloti, et est un accord-cadre à émission de bons de commande en application des articles L2125-1-1°, R2162-1 à 6 et R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique.

Nature des prestations : Fournitures

Pouvoir adjudicateur

Ville de Marseille
Hôtel de Ville
Quai du Port
13233 Marseille Cedex 20
Profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr
Adresse Internet : www.marseille.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur :
Didier OSTRE, Directeur Général des Services.
Personne habilitée à donner des renseignements : M. Patrick FENASSE, Directeur des Régies.
Service responsable de l'exécution du marché : Direction des Régies

Informations comptables et financières

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l'Administrateur Finances Publiques de la Ville de Marseille
Trésorerie de Marseille Municipale
33 A rue Montgrand
13251 MARSEILLE CEDEX 20

Imputation budgétaire :
Les dépenses seront imputées sur les crédits des services acheteurs, sur les natures et fonctions correspondantes.

CONTRACTANT(S)

Identification

EN CAS DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
* agissant pour mon compte * agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)	
Raison sociale :	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
N° Siret :	
Code APE :	

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

EN CAS DE CANDIDATURE SOUS FORME DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES

ACTE D'ENGAGEMENT

Fourniture et livraison de peintures et revêtements nécessaires à la direction des régies et aux services municipaux de la Ville de Marseille -3 lots

- 1er co-contractant : MANDATAIRE

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél : Fax :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

agissant en tant que mandataire :

* du groupement conjoint

* pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

* du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél : Fax :

Dont le siège social est à :

Tél : Fax :

Courriel :

- 2ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Fax :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Fax :

Dont le siège social est à :

Tél : Fax :

Courriel :

- 3ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Fax :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

ACTE D'ENGAGEMENT

Fourniture et livraison de peintures et revêtements nécessaires à la direction des régies et aux services municipaux de la Ville de Marseille -3 lots

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Fax :

Dont le siège social est à :

Tél :

Fax :

Courriel :

Compte à créditer

Règlement sur un compte unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous, si le candidat n'est pas un groupement ou s'il est un groupement solidaire sans individualisation des prestations.

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :

Etablissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :

Code Banque

Code Guichet

N° compte Clé :

IBAN

BIC

Joindre un relevé bancaire, BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

Règlements sur des comptes séparés :

Si les co-traitants sont en groupement conjoint avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Si les co-traitants sont en groupement solidaire avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de comptes à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Obligation du titulaire d'informer le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation :

Conformément à l'article 3.4.2 du CCAG applicable, le titulaire s'engage à informer par écrit, sans délais, le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation administrative, juridique et économique et, plus généralement, de toutes modifications importantes de fonctionnement de l'entreprise pouvant influencer sur le déroulement du marché.

A ce titre, il notifie toute modification survenant au cours de l'exécution du marché et se rapportant notamment :

- aux personnes ayant le pouvoir de l'engager
- à son statut (cession, fusion, changement de forme juridique, de raison sociale, de dénomination, de siège social, ...),
- à un changement d'adresse,
- à un changement de domiciliation bancaire,
- à la mise en œuvre à son encontre d'une procédure de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou de toute autre mesure d'interdiction de concourir.

Le titulaire est tenu de communiquer au Représentant du Pouvoir Adjudicateur tous les justificatifs nécessaires attestant de ce changement de situation (extrait K bis, publications légales, copie de procès-verbaux d'assemblées générales, jugements, nouveau RIB, nouveaux pouvoirs du Représentant du titulaire...) afin de

ACTE D'ENGAGEMENT

Fourniture et livraison de peintures et revêtements nécessaires à la direction des régies et aux services municipaux de la Ville de Marseille -3 lots

permettre au Pouvoir Adjudicateur de prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la continuité du marché.

OBJET

Fourniture et livraison de peintures et revêtements nécessaires à la direction des régies et aux services municipaux de la ville de Marseille - 3 Lots.

Cocher le lot ou les lots pour le(s)quel(s) le candidat soumissionne

Lot pour lequel le candidat soumissionne	N° de lot	Intitulés lots séparés
	1	peinture, vernis, enduits, colorants
	2	masquages, abrasifs, outillage spécifique, toile de verre
	3	peinture de marquage au sol

MONTANT ET PRIX DU MARCHÉ

Forme du prix

Le(s) marché(s) sera (seront) traité(s) à prix unitaires.

Montant

Les bons de commandes seront émis dans les conditions et limites suivantes :

Lot n°1 :

- montant minimum sur toute la durée du marché : 50 000 euros H.T.
- montant maximum sur toute la durée du marché : 175 000 euros H.T.

Lot n°2 :

- montant minimum sur toute la durée du marché : 8 000 euros H.T.
- montant maximum sur toute la durée du marché : 25 000 euros H.T.

Lot n°3 :

- sans montant minimum
- montant maximum sur toute la durée du marché : 10 000 euros H.T.

Les prix unitaires du marché sont détaillés dans :

- les catalogues et / ou tarifs publics annexés, auxquels s'appliquent les taux de rabais consentis. Le prix du marché résulte de l'application des quantités réellement exécutées aux prix unitaires des catalogues.
- Le Bordereau des prix unitaires

Le marché pourra faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créances, conformément aux articles R2191-45 à 63 du Code de la commande publique.

ACTE D'ENGAGEMENT Fourniture et livraison de peintures et revêtements nécessaires à la direction des régies et aux services municipaux de la Ville de Marseille -3 lots	7/9
---	-----

Sous-traitance

Le marché étant un marché de fourniture, aucune sous-traitance n'est autorisée.

AVANCE

Le délai d'exécution de chaque bon de commande étant inférieur à deux mois, je note que le marché ne comporte pas d'avance.

DURÉE

La durée du marché se définit comme suit :

Lot 1 : 6 mois à compter de la notification

Lot 2 : 6 mois à compter de la notification

Lot 3 : 6 mois à compter de la notification

Le marché est à durée ferme, sans reconductions.

Toute information complémentaire relative à la durée et/ou aux délais figure au CCP.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

Le candidat est tenu de maintenir son offre, à compter de la date limite de remise des offres, pendant un délai de 4 mois.

ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du dossier de marché, tels que listés au CCAP/CCP en tant que documents contractuels,

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à 14 du Code de la commande publique

A....., le

En un seul original

Le candidat ou le mandataire

Signature du candidat, précédée des nom,
prénom et qualité du signataire

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente).

SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A Marseille, le

Signature
(Représentant du pouvoir adjudicateur habilité à signer)

La Directrice Générale des Services

Pauline MALET

NOTIFICATION DU MARCHE

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

"Reçu à titre de notification une copie du présent marché"

A, le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en recommandé avec accusé de réception, l'avis de réception postal, daté et signé du titulaire sera annexé au présent document.

En cas de notification par voie électronique, indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire.